



Compte rendu du conseil d'école n°1

Lundi 10 novembre 2025

Présents :

- Mme MONCADA IA-DASEN du département de l'Eure
- M.PILLEUL IEN de la circonscription de Vernon

- M.DUMONT Professeur des écoles, directeur
- Mme MALBRAN } Professeurs des écoles
- Mme HOUARD }
- Mme BENOIST }
- Mme RAUX }
- M.VARNIÈRE }

- Mme ROBILLARD Psychologue scolaire

- Mme SALNIKOV } Représentants des Parents d'Élèves
- Mme PEREIRA DE AZEVEDO }
- Mme AJABLI }
- M.WAEYAERT }
- Mme JARDIN }
- Mme RICHIER }

- M.COURTAT Maire de Ménilles
- M.MORISOT Adjoint au Maire chargé des affaires scolaires
- M.LENOBLE Conseiller municipal, membre de la commission école
- Mme PORTIER Conseillère municipale, membre de la commission école
- M.GRAFFIN Responsable technique communal, RUS (Réfèrent Unique
Sécurité)

Absents excusés : M.VARNIÈRE, Mmes GUILLOTIN et VIEUGUÉ, enseignants ; Mme TASSE et HENRI, enseignantes spécialisées du pôle ressources.

Ordre du jour :

1. Bilan de la rentrée 2025 – Effectifs prévisionnels 2026/2027
2. Exercices de sécurité
3. Élections des représentants de parents d'élèves
4. Règlement intérieur
5. Coopérative scolaire
6. Événements et projets de l'équipe éducative
7. Travaux et demandes concernant la mairie
8. Questions diverses – Retours sur les questionnaires parents des RPE.

Le conseil débute à 18h02. Mesdames RAUX (enseignante) et RICHIER (RPE) se proposent comme secrétaires de séance. Monsieur le directeur remercie toutes et tous d'être présents pour ce conseil

d'école. Il initie un tour de table afin que chacun se présente et fait circuler le document d'émargement.

1. Bilan de la rentrée 2025 – Effectifs prévisionnels 2026/2027

► bilan de rentrée 2025

L'école de Ménilles est rattachée à la circonscription de Vernon. Elle peut collaborer avec le pôle ressources qui comprend une psychologue scolaire, une enseignante spécialisée à dominante pédagogique, et une enseignante spécialisée à dominante relationnelle.

L'équipe enseignante est composée de :

- M.DUMONT, enseignant en CP et directeur, déchargé les vendredis et un lundi sur trois par Mme GUILLOTIN ;
- Mme VIEUGUÉ, enseignante en MS/GS, actuellement en arrêt maladie et remplacée par Mme MALBRAN;
- Mme HOUARD, enseignante en PS/GS ;
- Mme BENOIST, enseignante en CE1/CE2 ;
- Mme RAUX, enseignante en CE2/CM1 ;
- M VARNIÈRE, enseignant en CM2.

Nos classes de cycle 1 bénéficient de la présence d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) : Mme Sandra LEBARBIER pour les PS/GS, et Mme Christelle GAUTHIER pour les MS/GS.

Certains de nos élèves bénéficient de la présence d'AESH (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap) : Mme Stéphanie GILLES auprès d'un élève de CE1 et d'un élève de GS, Mme Magali TARDIVAUD auprès d'un élève de CP, un élève de CE1 et un élève de CM1, et Mme Amandine LEBRUN auprès d'un élève de CP et un élève de CE1.

► Les effectifs :

Au 3 novembre 2025, l'école compte 143 élèves, soit 5 de moins que l'année dernière à la même date.

Les élèves sont répartis dans les niveaux comme suit :

19 élèves en PS, 16 en MS, 12 en GS, 19 en CP, 19 en CE1, 11 en CE2, 21 en CM1 et 25 en CM2.

Ils sont répartis dans les classes comme suit :

- 20 PS et 4 GS chez Mme HOUARD ;
- 16 MS et 8 GS chez Mme VIEUGUÉ ;
- 19 CP chez M.DUMONT et Mme GUILLOTIN ;
- 19 CE1 et 6 CE2 chez Mme BENOIST ;
- 21 CM1 et 5 CE2 chez Mme RAUX ;
- 25 CM2 chez M.VARNIÈRE.

► Effectifs prévisionnels :

Pour la rentrée 2026/2027, nos 25 CM2 partiront au collège : $143 - 25 = 118$.

L'arrivée de 17 PS est pour l'instant prévue, ce qui donnerait donc : $118 + 17 = 135$ élèves, soit une moyenne de 22,5 élèves par classe, contre 23,8 cette année. En l'état actuel des effectifs, l'école conserverait 6 classes l'an prochain.

L'inscription des enfants nés en 2023, qui entreront en PS à la rentrée 2025/2026 débutera en janvier 2026. Les modalités d'inscription et d'admission sont détaillées dans le règlement intérieur. L'inscription des élèves de GS qui seront en CP à la rentrée 2026/2027 sera automatique, puisque nous sommes dans une école primaire.

2. Les exercices de sécurité

► exercices incendie

2 exercices incendie sont obligatoires chaque année : un premier où les élèves sont prévenus, deux où ils ne le sont pas.

Un premier exercice a eu lieu le 02/09/2025, puis un deuxième dans le cadre du passage de la commission sécurité le 08/09/25 .

Lors de l'exercice du 02/09/25 , les enfants ont été évacués et se sont regroupés en zone de regroupement en 55" côté maternelle et en 1'30" côté élémentaire. Pas d'incident à signaler. L'exercice restant aura lieu en 2026.

► exercices PPMS

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) a été mis à jour cette année, avec la mise en place d'un document unifié pour les deux axes : « Menace Majeure » et « Risques Majeurs ».

L'exercice PPMS « Menace Majeure » a eu lieu vendredi 7 novembre à 9h30. L'exercice s'est bien passé, mais il met toujours en évidence le problème de communication avec la maternelle. M.DUMONT a tenté de donner l'alarme dans la cour avec un mégaphone. Cela n'a pas fonctionné. Il a dû envoyer un texto à une des enseignantes pour signaler la menace majeure.

M. GRAFFIN prévoit d'installer des interphones dans chaque classe avec un bouton d'alarme. Le câblage électrique est déjà fait.

Problème signalé par M.VARNIÈRE : pas de verrou entre la salle 1 et la salle 2. M.GRAFFIN va regarder, mais il ne faut pas que les élèves puissent s'enfermer.

Un exercice « Risques Majeurs » aura lieu à une date qui n'est pas encore fixée, en période 3.

3. Élections RPE

Les élections des Représentants Parents d'Élèves ont eu lieu le vendredi 10 octobre, par voie numérique grâce à l'application Votil, pour un coût de 56€.

Avec deux listes cette année, le scrutin a rassemblé 121 votants (dont 6 bulletins nuls) pour 218 inscrits, soit 55,5 % de participation. À titre informatif, le taux de participation n'était que de 47,16 % l'an dernier. La liste portée par Mme AJABLI remporte 4 sièges sur 6, et celle portée par Mme SALNIKOV 2 sièges sur 6.

Le mode de scrutin a été un succès. M.DUMONT précise que si ce choix de mode de scrutin est maintenu l'an prochain, il faudra bien rappeler aux parents de bien renseigner leurs adresses mails afin de faciliter leur accès au vote.

Les parents membres du bureau des élections ont émis l'idée de prévoir éventuellement une soirée de plus en présentiel pour aider les parents à voter sans être contraints par l'horaire de fin de scrutin. Dans tous les cas, le mode de scrutin sera soumis à un vote du dernier conseil d'école.

Les parents élus sont :

Mme AJABLI
Mme CHERKI
Mme JARDIN
Mme RICHIER
Mme SALNIKOV
M.WAEYAERT



Représentants de Parents d'Élèves titulaires

Mme CHARLES
Mme JOLY
Mme PEREIRA DE AZEVEDO
Mme PRAUTOIS
Mme SALLE
Mme TABARD

Représentants de Parents d'Élèves suppléants

Une copie du Procès Verbal des élections est consultable sur le tableau d'affichage de l'école. Les RPE sont joignables par mail : arcencielrpe@gmail.com mais également sur leur page Facebook. Ils disposent d'un panneau d'affichage (y figure un trombinoscope) et d'une boîte aux lettres à l'entrée de l'école élémentaire. N'hésitez pas à les contacter, ils feront remonter vos remarques, questions et suggestions.

4. Règlement intérieur

Le règlement scolaire (en annexe) est renouvelé chaque année et soumis au vote du premier conseil d'école. Après quelques modifications discutées et quelques précisions apportées, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité. Il sera à signer par les parents.

M.DUMONT demande si l'ensemble de la communauté éducative est satisfaite de l'organisation du temps scolaire, car il faut entreprendre les démarches avant le mois de février si l'on veut la changer. Les RPE proposent d'organiser un sondage pour connaître l'avis des parents.

5. Coopérative scolaire

Cette année, c'est M.VARNIÈRE qui est le mandataire de l'école auprès de l'OCCE.

Il y avait 3 008,37€ sur le compte OCCE en début d'année. 34 familles ont donné pour la coopérative à ce jour, pour un montant total de 1 465€. L'APE a validé un devis de matériel de 718,13€, et a fait une promesse de don de 2 000€.

Il est rappelé aux familles que l'école ne peut pas proposer de montant de don, et que les familles, si elles le souhaitent, peuvent participer à n'importe quel moment de l'année. Les dons sont déductibles à 66 % des impôts.

6. Évènements et projets de l'équipe éducative

Le photographe est venu prendre les photos de classe, individuelles et de fratries le lundi 13 octobre. Les photos seront distribuées cette semaine.

Vendredi 17 octobre, les élèves ont pu bénéficier d'une journée sur le thème d'Halloween. Les enfants et les adultes étaient invités à se déguiser s'ils le souhaitaient. Marie DUPUY, bibliothécaire, est venue lire des histoires d'Halloween à l'ensemble des classes, accompagnée de Marie-Odile GUÉRIN, vice-secrétaire de l'UCIAL (Union Commerciale, Industrielle, Artisanale et professions Libérales) de Ménilles, qui offrait un goûter à l'ensemble des élèves.

L'équipe pédagogique les remercie pour l'organisation de cet évènement, de même qu'elle remercie Mmes Elodie PERIN, Cassandra TROALLIC et Sandra LESUEUR pour la décoration du réfectoire aux couleurs d'Halloween.

L'infirmière scolaire, Mme DE ALMEIDA, est intervenue auprès de la classe de CP lundi 6 octobre. Elle proposait un bilan sur la vue, l'audition, la diction et l'hygiène de vie des enfants. Elle rencontrera des élèves d'autres classes lundi 17 novembre, en fonction des besoins.

La PMI est chargée des visites médicales en MS. Pas de retour pour le moment.

Projets pédagogiques :

- Silence on lit est reconduit en élémentaire. Il s'agit de faire 15 minutes de lecture par jour, au retour de la pause déjeuner.
- Cette année encore, l'école participe à l'évènement artistique la Grande Lessive. Une première exposition a eu lieu jeudi 16 octobre sur le thème « Nuit et jour, réfléchir les lumières ! ». La prochaine exposition aura lieu jeudi 19 mars. Son thème sera révélé fin novembre.
- Les classes de CE2/CM1 et de CM2 ont pu participer à un cycle Rugby sur la première période avec l'EAC Rugby (Évreux).
- Animations avec la bibliothèque les mardis après-midi en lien avec les projets de lecture des classes.
- Le projet Basketball est renouvelé cette année pour les classes de CE2/CM1 et de CM2 pour 6 séances, avec l'intervenant Thomas WETZER.
- Le projet Volleyball est également reconduit pour les 4 classes d'élémentaire, avec Zakaria BAKRI. Les classes de CE2/CM1 et de CM2 bénéficieront de 8 séances au gymnase Lehongre de fin novembre à fin janvier. Les classes de CP et de CE1/CE2 bénéficieront également de 8 séances, de fin avril à mi-juin, dans la cour de l'école.
- Les 4 classes d'élémentaire iront à la piscine de Pacy/Eure cette année :
 - les mardis matin du 08/12 au 20/03 pour les CE2/CM1 et les CM2 (11 séances) ;
 - les jeudis après-midi du 23/03 au 28/06 pour les CP et CE1/CE2 (12 séances).
- La journée « Non au Harcèlement » a eu lieu jeudi 6 novembre. L'école est impliquée dans le programme pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école). L'école ambitionne la labellisation pHARe de niveau 2 à la prochaine rentrée.
- M.GUIBERT, président du comité des fêtes, est entré en contact avec l'école pour organiser la chorale de Noël, le vendredi 19 décembre.
- Interventions de Mme HENRI, RASED ADR, projet EMC sur le vivre ensemble : « les mots à dessein » chez les CE2-CM1, des débats philosophiques pour apprendre à s'exprimer et à s'écouter chez les CE1-CE2, et une intervention « projet carton » sur le vivre ensemble en maternelle.

M.DUMONT précise que le nouveau projet d'école, qui sera rédigé cette année, sera centré sur les thèmes du vivre ensemble, de la tolérance et de l'inclusion. Le projet d'école aurait dû être rédigé l'année dernière, après la restitution de l'évaluation d'école en 2024.

M. LENOBLE demande s'il est possible de reconduire les rencontres avec les jeunes Ukrainiens au Château de Ménilles, projet existant depuis 3 ans avec les CE2, CM1, CM2. Les jeunes Ukrainiens sont accueillis du 14/01/26 au 14/02/26. L'équipe enseignante est partante pour continuer ce projet.

7. Demandes et projets concernant la mairie

M.DUMONT a effectué des demandes de travaux pendant les vacances scolaires. M. le Maire nous informe, qu'en raison des congés du personnel des services techniques, ces demandes ne pourront pas être honorées durant les vacances d'automne.

► Travaux demandés et effectués:

- mise à disposition d'une table double et d'une table simple et de 3 chaises pour la classe de Mme HOUARD, pour que ce matériel puisse servir aux PS comme aux GS.
- remise en service de l'éclairage des toilettes adulte dans le couloir rouge.
- Changement de téléphone : le téléphone de remplacement ayant les mêmes problèmes de tenue de charge que le précédent, M.LENOBLE fait don à l'école d'un téléphone neuf que M.GRAFFIN installera à l'issue du conseil d'école.

► **Demandes restant en attente :**

- films occultant aux fenêtres ;
- échange entre la classe de M.DUMONT (salle 5) et la salle de périscolaire (salle 1), comme demandé en Conseil d'École Extraordinaire ;
- remise en place de serrures compatibles avec le pass enseignant pour la salle 1 et le bureau de direction ;
- restitution du mobilier de bureau de direction ;
- remise en service de la douche côté maternelle ;
- remplacement de la serrure d'accès au potager côté cour maternelle par une serrure compatible avec les clefs des enseignants.
- retour des clefs des armoires du bureau de direction.

M.COURTAT indique que la salle 1 et le bureau de direction ont été désaffectés lors du conseil municipal du 26/09. Mme MONCADA indique que cette décision a été annulée par le Tribunal Administratif de Rouen, et qu'en conséquence elle demande la remise en l'état au sortir de l'année scolaire précédente des différents locaux réaménagés et repris durant l'été. M.COURTAT indique que la mairie souhaite faire appel de cette décision.

► **Point sur les animateurs du temps de midi :**

Après demande de l'équipe enseignante concernant des faits à remonter sur le déroulement de la pause méridienne, les conseillers municipaux indiquent qu'il faut faire remonter les dysfonctionnements en mairie, en particulier à la commission école.

L'équipe pédagogique souhaite que les animateurs soient plus vigilants sur leurs comportements avec les élèves (vocabulaire, attitude), particulièrement vis-à-vis de certaines élèves de CM2, à leur ponctualité. Enfin, l'équipe souhaiterait que les animateurs veillent à un retour au calme avant la reprise de la classe l'après-midi. Il est rappelé que ce sont les animateurs les adultes responsables sur le temps périscolaire, et que c'est donc à eux de contacter les parents en cas de souci. La mairie et l'école vont réfléchir à mettre en place un protocole à ce sujet.

8. Questions diverses – Retours sur les questionnaires parents des RPE.

60 familles ont répondu, ce qui démontre un bel investissement dans ces questionnaires de la part des familles.

► **Garderie :**

Les parents souhaitent signer l'heure de récupération de leurs enfants.

→ Ce n'est pas compatible avec le nouveau système de tablette.

Serait-il possible de régler en chèques CESU ?

→ C'est un point à voir avec le service gestionnaire situé aux Andelys, car cela impliquerait un changement de logiciel de traitement.

Serait-il possible d'avoir un abri à la sortie garderie quand les parents attendent que l'on leur ouvre la porte ?

→ Non, ce n'est pas possible.

► **Cantine :**

De nombreux parents ont fait remonter leurs questionnements quant à l'arrivée des maternelles dans le même espace que les élémentaires.

→ La mairie affirme que l'espace réservé aux maternelles au réfectoire est plus grand et mieux éclairé que l'ancien réfectoire. Elle invite les parents qui le souhaitent à contacter la mairie pour pouvoir venir constater le déroulement du service de cantine de visu.

Demande des parents d'avoir les menus sur Educartable.

→ M.DUMONT prend en compte cette demande. En attendant, les menus sont également sur le site de la mairie.

Certains enfants aimeraient choisir leur activité sur le temps méridien : la situation n'est pas envisageable pour la mairie pour des problèmes de gestion.

M.MORISOT précise que le prix du repas passera de 4,52€ à 4,61€ au 1^{er} décembre. 56 familles paient le tarif normal, et 55 familles bénéficient du « repas à 1€ », dont la différence de coût est prise en charge par l'État.

► **Divers :**

Questionnements des parents autour du cours de yoga : la mairie rappelle que les participants n'ont pas accès à l'école, et M.GRAFFIN s'engage à mettre en place des solutions pour briser la vue des participants sur la classe de Mme RAUX.

Les RPE renouvellent leur demande d'un panneau d'affichage supplémentaire côté maternelle.

Absence de Mme VIEUGUÉ et de son ATSEM : la mairie répond qu'une ATSEM ne peut pas être remplacée, il faudrait pour cela ouvrir un poste en conseil municipal. Certains conseillers sont venus aider bénévolement.

Circulation autour de l'école : les familles et l'école sont toujours préoccupées. Plusieurs solutions sont discutées. Ce point sera réabordé au prochain conseil d'école, qui aura lieu en mars 2026.

Le conseil d'école est levé à 20h50.